

BARJAC

à cette surveillance, il s'est engouffré dans les toilettes où une fenêtre était ouverte. Quelques secondes plus tard, il s'écrasait sur le trottoir...

plus, précise le C.D.I.A., bon nombre de contrats « multi-risques habitation » garantissent les biens de l'assuré hors de son domicile et notamment son matériel de camping et ses effets personnels à concurrence d'un montant déterminé.

Le cirque de Navac
les 15 « grands

BROCANTE A BARJAC



Depuis le début de la semaine, tous les amateurs de brocante se donnent rendez-vous à Barjac, dont la XIVe foire aux antiquités rassemble plus de 400 exposants. La foire de Barjac est l'une

des plus anciennes et elle bénéficie d'un juste renom. Pendant la durée de la foire - qui se terminera dimanche soir - est présenté un programme de festivités très variées avec notamment ce jeudi, une

exposition d'oiseaux et volailles d'ornement au cours de laquelle un Alésien, M. Raoul Faure, champion d'Europe du « pigeon culbutant » fera exécuter à ses volatiles de bien curieuses figures.

1981

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



007088 0029

LA BOUTIQUE

DE L'ARTISANAT

Rue de l'Eglise à BARJAC

vous propose :

POTERIES - SOIES PEINTES - LAMPES

BIJOUX - CARTES POSTALES - SANTONS

LAINES - TISSAGES - BOUGIES, etc., etc...

DUBEY

★

ENTREPRISE

DE

PEINTURE

★

DÉCORATION

REVÊTEMENTS SOLS ET MURS

BARJAC - Tél. 60.50.67 - 60.50.20

BOUCHERIE

CHARCUTERIE

PLATS CUISINÉS

Claude BAGNOL

Rue Saint-Michel - **BARJAC**

Tél. 60.50.06

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARJAC



NUMÉRO 5

Diffusé gratuitement dans tous les foyers de la Ville de BARJAC, aux Touristes et aux Visiteurs.

Les Photos publiées sont de J.-F. GALLIÉ, Photographe à ALÈS et de J.-T.

Couverture :
Extrait du Journal « Midi-Libre »
(14 août 1980)

NUMÉRO 5
JANVIER 1981

- ENTRE NOUS - *Jean TASSY*
- LE BARJAC D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
J. TAULELLE
- LE SALON GARDOIS DE LA CARTE POSTALE
- ÉLECTIONS CANTONALES - (*Résultats*)
- CHEMINS DE GRANDE RANDONNÉE
R. DONDARINI
- LA POSTE AUX LETTRES A BARJAC
Jean RAPPAZ
- TRAVAUX
- LE CIPPE D'ARETHUSA
- ASSOCIATION SCIENTIFIQUE, CULTURELLE ET SPORTIVE DE LA CÈZE - *R. TAYOLLE*
- LES ABEILLES ATTAQUENT
- ANNÉE DU PATRIMOINE
- IRRIGATION
- FOIRES - MARCHÉS - SALON
- LES CAMPINGS
- LA FOIRE DE BARJAC
- UN FILM TOURNÉ A BARJAC
- UNE AMIE DE BARJAC : *Solange BELLEGARDE*
- UNE GRANDE FAMILLE :
« *Le Club LA BELLE ÉPOQUE* »
- LE RALLYE NATIONAL DU GARD
- CROIX-ROUGE

Edition - Réalisation

COMITÉ D'EXPANSION DE BARJAC

Chers amis,

Si vous avez fait l'amitié de parcourir votre 5^{ème} Bulletin, nous voulons espérer qu'il a su vous intéresser et vous faire partager plus intensément la vie de la Cité.

Permettez-moi de parodier un vers célèbre pour vous présenter ce Bulletin qui marque nos dix années de mandat (Mars 71) que voici donc aujourd'hui « Ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre ».

Qu'y a-t-il de changé... ?... Vous le voyez dans un premier coup d'œil, les photos, le papier, tout ce qui rend plus agréable à feuilleter ce moyen privilégié de communication entre les Barjacois et leur Municipalité.

Un second regard vous permettra de découvrir le BARJAC D'HIER et D'AUJOURD'HUI, rempli d'anecdotes sur notre Ville.

ENTRE NOUS

Jean TASSY

Votre Maire-Conseiller Général

Enfin, je suppose que vous serez sensible à notre désir de trouver un ton moins formaliste, moins impersonnel et donc plus direct et plus libre.

Mais le BULLETIN MUNICIPAL de BARJAC n'est pourtant pas devenu tout à fait un autre.

C'est toujours l'information locale et l'outil de propagande touristique que nous entendons développer.

Bref, notre Bulletin s'efforcera de mettre l'accent, mieux encore que par le passé, sur cette vie locale et associative qui fait l'essentiel des conditions de notre vie de tous les jours.



PRODUITS NATURELS RÉGIONAUX

Avenue du Jeu-de-Ballon - 30430 BARJAC

Tél. (16.66) 60.50.99

- Tous les produits de la ruche :
 - MIEL de BARJAC (Lavande - Toutes fleurs) - Hydromel
 - Pollen - Gelée royale - Bonbons - Pain d'épice
 - Produits de beauté - Cire - Bougies
- Confitures (melon, tomate, châtaigne)
- Légumes et fruits biologiques
- Vins et liqueurs
- Pélardons de BARJAC, pur chèvre
- Plantes aromatiques et médicinales
- Fleurs, rosiers, plants et arbres divers en pots et containers
- Produits divers de l'artisanat, du travail cévenol et régional

M. et M^{me} G. LEFÈVRE

Grand'Rue - 30430 BARJAC

Tél. (16.66) 60.53.72

Nous vous proposons :

UNE GAMME COMPLÈTE D'ÉLECTRO-MÉNAGER

LA LISTE DE MARIAGE

(Cadeaux de la Maison proportionnels au montant des achats)

Tout appareillage électrique

Notre service après-vente

Ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Micheline Gilles

RÉGIE - TABACS

SOUVENIRS - JOURNAUX

Loto National

★

30430 BARJAC - Tél. (66) 60.51.37

S E R M O

CONFECTION - LAYETTE - CHAUSSURES - LAINES - ARTICLES DE PLAGE

•

Madame RAOUX

Place Charles Guynet - 30430 BARJAC

DU BARJAC d'HIER au BARJAC d'AUJOURD'HUI

Au XVIII^e siècle, vers la fin de l'Ancien Régime, BARJAC était devenu une petite Ville bien vivante, mi-paysanne, mi-bourgeoise, avec un château, quelques hôtels particuliers et, dans la plaine, plusieurs mas importants.

Vint 1789. L'hiver fut terrible. Le thermomètre descendit à 11° au-dessous de zéro. Les oliviers et les chataigniers périrent. Puis ce furent les premiers événements de la Révolution. Des dissensions violentes se manifestèrent et des troubles graves s'ensuivirent. Cependant, alors qu'à BANNE le château familial des Comtes du Roure était incendié, celui de BARJAC fut sauvé et le pire fut évité.

Au cours du découpage de la province en départements, BARJAC fut incorporé dans le département du GARD et classé dans le district de PONT-SAINT-ESPRIT, comme Chef-Lieu d'un canton comprenant SAINT-PRIVAT-DE-CHAMPCLOS et SAINT-ÉTIENNE-DE-SARMENTINE.

Au fil des années les régimes se succédèrent, République, Empire, Napoléonien, Restauration monarchique, et ainsi de suite... BARJAC s'adapta à ces différents régimes et on peut voir dans ses archives, tout à la fois un « procès-verbal relatif à la célébration de l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français » (22 pluviose An 10), une délibération du Conseil municipal « pour l'heureuse naissance du Roi de Rome » (31 mars 1811) et une adresse du Conseil Municipal de Barjac au Roi après la naissance du Duc de Bordeaux (8 octobre 1820).



Après les périodes révolutionnaires, qui furent des périodes de crise, on vit un nouvel essor de l'industrie de la soie — BARJAC fut animé par ses filatures dont la plus importante était celle du château de MONT-FERRE à Ribaute. Puis cette prospérité s'écroula par le fait de plusieurs causes graves : la maladie des vers à soie, la concurrence de l'Extrême-Orient, la découverte de la rayonne. Les filatures de BARJAC résistèrent tant qu'elles purent mais vint le jour où elles furent obligées de fermer leur porte et tout un aspect prospère et pittoresque de la ville disparut.

Quittons nos filatures défunctes pour nos bois communaux. Eux sont toujours bien vivants. Ils furent pendant longtemps une richesse pour le pays, car ils fournissaient du bois de feu et alimentaient des charbonnières. En 1834, une ordonnance Royale du 21 février réglementa l'aménagement de 770 hectares en taillis simple. Vers 1930, plusieurs hectares ont été enrichis de Cèdres. A l'heure actuelle, avec la participation de la Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas-Languedoc et du Fonds Forestier National, on procède, à titre expérimental, au reboisement en résineux d'une centaine d'hectares.

Après le bois, le charbon. Celui-ci a fait beaucoup parler de lui à BARJAC. Le 24 avril 1770, LOUIS XV nommait Directeur des Mines du District de PONT-SAINT-ESPRIT un gentilhomme normand François Tubeuf. Après avoir prospecté soigneusement la région, Tubeuf choisit notre Ville pour être le centre d'une concession minière qu'il obtint le 13 avril 1773 et qui comportait « l'autorisation de recherches de charbon et d'exploitation de mines dans un rayon de cinq lieues autour de BARJAC ». Cette autorisation suscita les protestations les plus vives de la part des propriétaires qui exploitaient des petits gisements. Le Comte du ROURE soutint plusieurs procès à ce sujet. Mais, finalement, dans la commune de BARJAC, on ne trouva pratiquement que du lignite et en 1834 une ordonnance Royale du 22 juillet accorda à la Compagnie GUEZ et de Montferré la concession de mines de lignite sur

une étendue de 416 hectares situées sur les Communes de BARJAC et de SAINT-PRIVAT-DE-CHAMP-CLOS. Ces derniers temps, la mine de BARJAC était exploitée par « la Société des mines de lignite de BARJAC et du GARD » et son unique client était la compagnie Pechiney. La production a été en 1959 de 24.874 tonnes et au 1^{er} trimestre 1961 de 11.304 tonnes seulement. Finalement, l'exploitation de la mine a été abandonnée.

Enfin, il faut parler ici d'un projet qui fut un beau rêve pour BARJAC mais un rêve sans lendemain, et que M. TASSY a fait revivre dans une brochure précieuse. Il s'agit, on l'a deviné, du projet accordant à BARJAC une liaison ferroviaire. On en parla à plusieurs reprises (1897-1912-1920) et les Elus locaux firent de grands efforts pour obtenir satisfaction. Mais la situation économique de l'époque ne s'y prêtant pas, le projet ne put aboutir.



Est-ce là tout ce que l'on peut dire sur le BARJAC d'HIER... ? Non, sans aucun doute, et il faut surtout noter que, sur le plan général, à BARJAC comme ailleurs, le XIX^e siècle vit des années prospères. La vigne, les céréales, la sériciculture enrichirent la Ville. De grandes maisons bourgeoises furent construites, les propriétés rurales prirent de l'importance. Mais arrivèrent ensuite les crises du temps (phyloxera, pébrine, mévente des produits agricoles, etc., etc...) contre lesquelles notre petite Ville n'était pas prémunie et dont elle souffrit beaucoup. L'exode rural qui en découlera entraînera à son tour de multiples détériorations. De 2.523 habitants en 1861, on descendra à 1.650 en 1891 et le mouvement de dépopulation continuant inexorablement, on se trouvera à 1.056 habitants en 1968.

Pourtant, l'essentiel a été maintenu, et les anciens ont à ce sujet des souvenirs qui leur sont chers. Le village était calme et tranquille. On y vivait de peu et à peu près uniquement des produits du terroir. Dans beaucoup de maisons on utilisait des allumettes fabriquées par une brave femme du pays et l'électricité provenait d'une petite usine installée sur les bords de l'Ardèche, près de VALLON. Les foires étaient animées et joyeuses, bêtes et gens y menaient grand tapage et les auberges regorgeaient de clients. La fête votive du mois d'août étalait ses réjouissances dans le pré de CAMBIEN : baraques foraines, manèges, ménageries, mât de cocagne, course à âne, bals avec de bons gros orchestres familiaux, etc., etc...

Le centre animé de BARJAC était la place dite de la Croix Blanche, du nom de l'hôtel qui s'y trouvait, et qui était renommé dans toute la région pour sa bonne cuisine. En face de l'hôtel, il y avait le café VIGNON. C'est de cette place que partaient les diligences dans la direction d'ALÈS, de SAINT-AMBROIX, de PONT-SAINT-ESPRIT. Vers la fin du siècle, dans une maison de la rue basse, on avait installé un cercle privé où les riches propriétaires du canton venaient jouer quelques louis.

Mais vint la guerre de 1914, BARJAC paya un lourd tribut. 43 noms sont inscrits sur le Monument aux Morts ! Et après 1918, pour diverses raisons, ce ne fut plus comme avant...

La deuxième guerre mondiale fut une nouvelle épreuve pour le pays, cela va de soi. BARJAC connut l'occupation allemande et, lors de la libération du territoire, eut à subir le passage d'une importante colonne de la WEHRMACHT en déroute, avec les conséquences habituelles de ce genre de chose. Cependant, tout se passa sans trop de dommages et il n'y eut pas à BARJAC des atrocités semblables à celles qui endeuillèrent les GROTTEs et LA BASTIDE de VIRAC. Mais sur le Monument aux Morts, d'autres noms furent ajoutés à ceux de 1914-18 et une place de la Ville fut dédiée à la mémoire d'un enfant du pays, martyr de la résistance : Joseph COMTE.



Et le BARJAC d'aujourd'hui, nous dira-t-on... ? Et bien, il est là, sous nos yeux, actif et heureux de vivre, avec ses maisons rajeunies et fleuries et ses joueurs de boules sous les hauts platanes.

La décroissance démographique est stoppée et la tendance au redressement se dessine.

Comme au XVIII^e siècle, la ville est mi-paysanne, mi-bourgeoise. Côté campagne, la vigne et les céréales, soutenues par des coopératives efficaces, sont la richesse principale, mais s'y ajoutent les ressources secondaires provenant du lavandin, du melon, de l'élevage, etc... Côté Ville, les entreprises et le commerce sont prospères. Nos boutiques se multiplient, savent être modernes et élégantes. On doit noter aussi un heureux développement de l'artisanat. Les équipements sociaux sont loin d'être négligeables. Aux lotissements pour habitations individuelles s'ajoute un groupe d'H.L.M. Les personnes du 3^{ème} âge et les jeunes ne sont pas oubliés. Pour les premières, un immeuble tout neuf offre des logements bien conçus et confortables. La bonne et louable action ! Pour les seconds un terrain de tennis vient d'être aménagé à côté du stade municipal.

Nous l'avons vu, les foires jouent un grand rôle dans la vie de BARJAC. Leur origine remonte aux Ordonnances Royales de François II et de Charles IX, qui furent complétées par LOUIS XIII et LOUIS XIV. Pendant longtemps, les foires de BARJAC furent suivies assidûment, puis les conditions nouvelles du commerce et des marchés entraînèrent leur déclin.

Mais voici que, grâce au dynamisme d'un Maire entreprenant et de surcroît orfèvre en la matière, nos foires d'antan renaissent en quelque sorte sous la forme moderne de la « FOIRE des ANTIQUITÉS et de la BROCANTE », qui a lieu deux fois par an, et qui a pris désormais une véritable dimension européenne. A chaque foire, BARJAC devient, pour quelques jours, un carrefour international qui voit défiler 500 à 600.000 visiteurs environ.

Autre renaissance du passé. A l'aube de son histoire, BARJAC devint une étape fréquemment utilisée par les Pèlerins qui s'acheminaient vers la Vierge Noire du Puy. Aujourd'hui, il en est tout différemment bien sûr, mais il n'en demeure pas moins qu'avec le développement actuel du tourisme, BARJAC redevient un lieu où l'on s'arrête fréquemment, hôtels, campings, cafés, restaurants facilitant les choses.

Et il y a plus. Séduits par le paysage, par la grâce d'une belle lumière, par tout un ensemble d'un charme indéfinissable, certains s'arrêtent chez nous pour longtemps, s'éprennent parfois d'une vieille maison de la Ville, d'un mas délabré à « retaper » et s'y construisent un nid, qui devient pour eux un abri discret et amical.

Et c'est ainsi qu'en l'An de grâce 1980, par bien des côtés, BARJAC a retrouvé une jeunesse nouvelle.

★

Voilà pour le BARJAC d'HIER et pour celui d'AUJOURD'HUI, mais, que sera le BARJAC de DEMAIN nous demandera-t-on peut-être... ?

On trouvera dans les pages qui suivent quelques informations sur les projets en cours d'examen ou de réalisation. Pour notre part, et pour conclure, nous voudrions simplement rappeler que, de nos jours, les villes imposent aux hommes un entassement qui accroît leur solitude, les éloigne de la nature, exerce sur eux une véritable dictature, qui pour être parfois quasiment invisible n'en est pas moins fortement contraignante. Pour réagir contre ce mal du siècle, il faut, il faut à tous, ainsi qu'on l'a dit très justement « **la chaleur, la ferveur que les communautés anciennes offraient à leurs membres et dont la société industrielle a frustré les siens** » (Emmanuel Bérl). Il faut donc, à n'en pas douter, maintenir, restaurer et, si besoin est, créer des villages et des petites cités rurales, où chacun pourra s'épanouir librement, vivre à sa guise et, de surcroît, retrouver cette « gentillesse » qui manque tant aujourd'hui et qui fleurit encore dans nos campagnes.

Comment alors ne pas comprendre que BARJAC peut et doit être un de ces havres de grâce pour les malmenés de notre temps... ? Son avenir le voilà donc : BARJAC TERRE D'ACCEUIL...

Jean TAULELLE

"Le Mas Perdu"

AGENCE IMMOBILIERE AGREEE S.N.P.I.

30430 ROCHEGUE (GARD)

(SUR ROUTE BARJAC/SAINT-AMBROIX)

Téléphone : (66) 60.40.38

RECHERCHE POUR CLIENTELE INTERNATIONALE :

- PROPRIETES - AGREMENT - RAPPORT ;
- DEMEURES DE CARACTERE ;
- CHATEAUX
- MAS - FERMES - MAZETS
- BASTIDES - MOULINS ;
- BERGERIES, etc...

REALISATIONS RAPIDES
PAIEMENTS COMPTANTS
VISITES SUR RENDEZ-VOUS

HÔTEL DU CENTRE

★ NN

30430 BARJAC - Tél. 60.50.35

★

Son calme - Sa tranquillité

Repas de Noces - Banquets

Repas d'Affaires

Pensions

Ouvert toute l'année

Le meilleur accueil est réservé à tous

à votre service...

Hubert SARRAZIN

Place Charles Guynet

30430 BARJAC

Tél. (66) 61.52.04

•

Papiers peints

Peintures

Revêtements de sols

Accessoires
de décoration

LE SALON GARDOIS DE LA CARTE POSTALE

(Entre Noël et Jour de l'An)



A chaque Salon, Edition d'une Carte Postale
et ouverture d'un Bureau de Poste temporaire avec oblitération 1^{er} jour.

Le 18 mars 1979 :

Elections Cantonales

Canton de BARJAC

Comme partout en France, les élections cantonales ont été marquées dans le canton de BARJAC, d'une part par une importante participation, d'autre part, par une grande stabilité du Corps électoral.

Ce scrutin a démontré, si besoin était, que les électeurs attachent beaucoup d'attention à la vie de notre canton et considèrent avec sérieux toute consultation électorale, par laquelle ils expriment leur opinion sur le devenir de leur canton.

Canton de BARJAC

I. 2303 - V. 1850 - E. 1797

Paule ALIVON (P.C.)	483
Henri VIGNE (P.S.)	256
Jean TASSY (Div. G.), cons. sort. ...	1.058

Jean TASSY est réélu

ÉLECTIONS CANTONALES DES 18 ET 25 MARS 1979

CANTON DE BARJAC

1^{er} TOUR

COMMUNES	Inscrits	Votants	Exprimés	M ^{me} ALIVON née CHAMPETIER Paule	VIGNE Henri	TASSY Jean
BARJAC	981	806	788	154	140	494
MÉJANNES-LE-CLAP	59	36	35	3	2	30
RIVIÈRES	214	170	168	47	10	111
ROCHEGUDE	206	156	151	39	23	89
ST-JEAN-DE-MARUÉJOLS ET AVEJAN	624	503	484	199	51	234
ST-PRIVAT-DE-CHAMPCLOS .	178	149	144	31	28	85
THARAUX	41	30	27	10	2	15
TOTAUX	2.303	1.850	1.797	483	256	1.058
		80,33 %	78,03 %	26,88 %	14,25 %	58,87 %

M. TASSY EST ÉLU AU 1^{er} TOUR

Meubles et Livres Régionaux

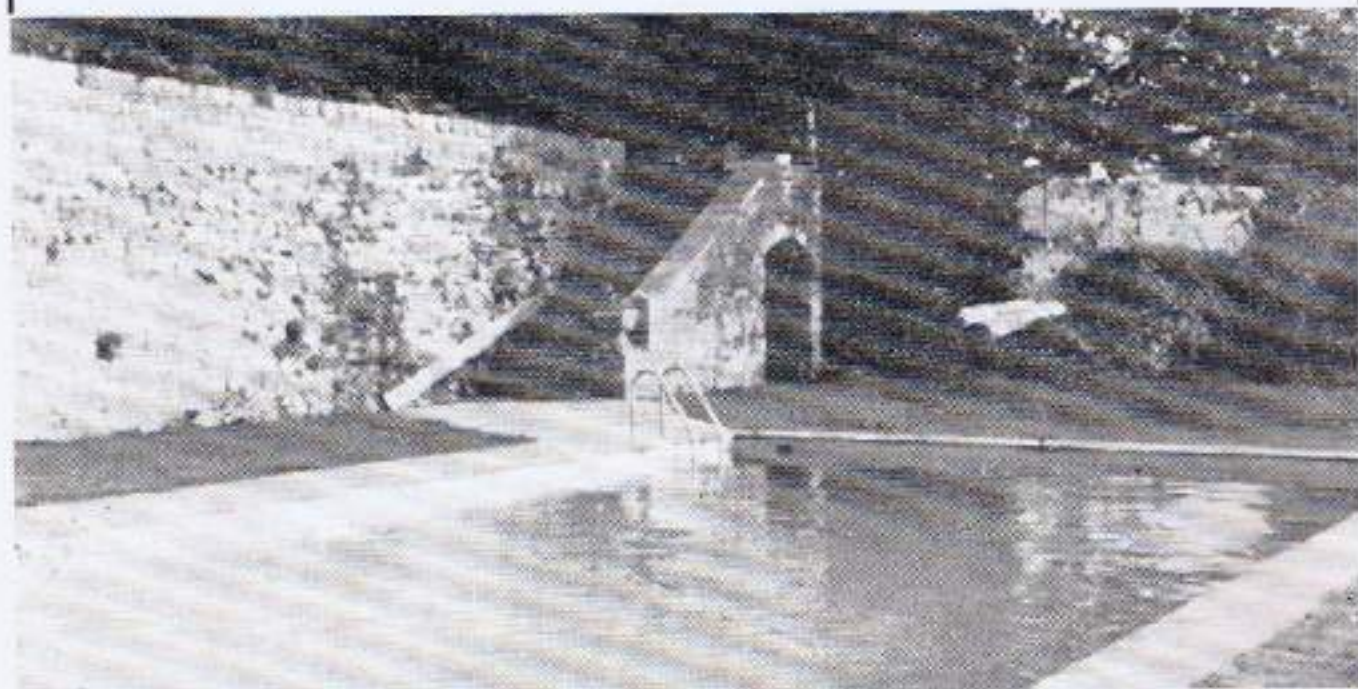
Jean Tassy

Expert agréé

MAS DE JURANDE

Téléphone : 60.50.65

B A R J A C



Guy DUBOIS

Entrepreneur de Travaux Publics et Maçonnerie

30430 B A R J A C — Tél. 60.50.25

C.C.P. MONTPELLIER
112-836

REGISTRE DU COMMERCE
63 A 209 ALES

— SPECIALISTE BETON ARMÉ
— PISCINES - CUVELAGES

— TOUS TRAVAUX DE RAVALEMENT
— SABLAGES

BARJAC

Randonnée pédestre

Le Maire, Jean Tassy, et le Conseil Municipal ont examiné le projet, avec la demande de balisage de deux sentiers de randonnée pédestre raccordant le G.R.4 existant avec les sentiers et chemins locaux jalonnés par les délégués bénévoles de la Fédération Française de Randonnée Pédestre de Barjac (30) - Tél. (66) 61.51.50.

La réglementation nouvelle de la F.F.R.P. a été respectée.

Le projet de tracé, comme d'ailleurs le G.R.4 très connu (Méditerranée-Océan), concerne et traverse les communes limitrophes du Gard et de l'Ardèche du Sud avec une jonction du GR 4 aux Vans, en passant par St-André-de-Cruzières, Saint-Sauveur-de-Cruzières, Barjac, Orniac d'une part, et par Comps, Gros pierres, Bessas, Barjac, La Forestière, le Mas de Seret, Aiguèze d'autre part.

Le Maire et le Conseil Municipal sont d'accord pour qu'il se fasse de façon ordonnée afin d'éviter la confusion chez les amateurs et association de randonnées qui passeront par les itinéraires balisés et homologués par les responsables du département et de la Région.

Nous souhaitons bonne promenade aux touristes et aux habitants de la Région.

CHEMINS DE GRANDES RANDONNÉES

DESCRIPTIF SOMMAIRE DE PROMENADES ET RANDONNÉES BARJAC

BALISAGES TERMINÉS

● PROMENADES LOCALES (1 heure)

N° 1 : **EN BLANC** — BARJAC : Chemin du Mas Lozard
Le Mas Lozard - Camping des Cèdres.

● RANDONNÉES MOYENNES LOCALES (2 heures)

N° 2 : **EN BLEU** — BARJAC - Chemin du Mas de la Croix -
Mas de la Croix - Chemin du Moulin à vent -
Les Dolmens

BALISAGES EN COURS

● GRANDES RANDONNÉES

INTERDÉPARTEMENTALES (4 heures)

N° 3 : **EN JAUNE** — Jonction à partir du sentier G.R.4
(Méditerranée-Océan) entre COMPS-GROS-
PIERRES et SALAVAS et plus précisément
entre N.D. des Songes et le Col de la Cèze (au
nord de BESSAS) - Descente sur BESSAS -
Le Mas de Reboul - Barjac - Les Mas Lozard -

Camping des Cèdres - Les Œillantes - Serre de
Fabre - Aven de La Forestière - Jonction au
G.R.A. - Le Mas de Serr... et Aiguèze.

BALISAGES EN PROJET

● RANDONNÉES MOYENNES

N° 4 : **EN BLEU** — (2 heures) - Barjac, Le Corbier, Champ
de Bagnols, Russargues.

N° 5 : **EN BLEU** — (2 heures) - Barjac, Cimetière -
Gendarmerie (Arrière) - Le Brugas - Traversée
du C.D. 979 - Arguin - Coopérative de Bar-
jac - Mailhac - Barjac.

● GRANDE RANDONNÉE

N° 6 : **EN JAUNE** — (5 heures) - Jonction avec le G.R.4
vers les Vans-Saint-André-de-Cruzières -
Le Mas de Cruzeires - Saint-Sauveur-de-Cru-
zières - Les Grottes - Le Mas de Reboul - Jon-
ction avec le G.R. N° 3 ci-dessus.

LA POSTE AUX LETTRES A BARJAC

Description et illustration des marques et cachets postaux utilisés par le bureau de Barjac
du 1^{er} novembre 1783 au 31 décembre 1848

• Le bureau de Direction de la Poste aux Lettres de BARJAC a été ouvert le 1^{er} novembre 1783. Avant cette date, il existait un service de distribution des correspondances qui dépendait du bureau de Direction de PONT-SAINT-ESPRIT. Cette Distribution, déjà en service en 1776, pourrait remonter à une date bien antérieure.

• Pendant toute la période que nous allons examiner, les correspondances peuvent être classées en 5 catégories :

— lettres en « **Port Dû** », c'est-à-dire celles dont le port était acquitté par le destinataire (cas de la grande majorité des lettres à cette époque). La taxe est toujours indiquée au recto sur la suscription ;

— lettres en « **Port Payé** », le port est acquitté au départ par l'expéditeur. La taxe est toujours indiquée au verso et la suscription est barrée ou croisée ;

— lettres en « **Franchise** », ce sont certaines lettres issues ou destinées à des Personnes ou Administrations officielles. La taxe est remplacée par un paraphe de franchise (constitué par quelques boucles manuscrites) ou un contreseing ;

— lettres en « **Déboursé** » comprend toutes les correspondances qui n'ont pas pu être remises à leurs destinataires pour diverses raisons (personnes qui ont changé de résidence ou inconnues dans la localité de destination ; fausse direction ; erreur de taxe ; etc...). L'indication du déboursé est toujours au verso ;

— lettres « **Chargées** » qui peuvent être adressées en port dû, en port payé ou en franchise,

• avant 1790, ces lettres correspondaient plutôt à nos recommandés actuels ;

• à partir du 15 mai 1790, le public est autorisé à inclure dans les lettres chargées les Billets de la Caisse d'Escompte, les Assignats et ensuite les Billets de Confiance ou Assignats Communaux. La mention « chargé » est toujours au recto.

Bureau de Distribution

À Monsieur Barjac
Monsieur le marquis d'apollin
Sous l'intérêt de la gendarmerie
à Thoulon

N° 1 - Lettre en port dû, datée de 1782
avec marque manuscrite « Barjac », inscrite à Barjac
et taxé de 8 sols mise au bureau de PONT-SAINT-ESPRIT.

Bureau de Direction

Période « Ancien Régime »,
du 1^{er} novembre 1783 au 31 décembre 1791

Messieurs
BARJAC
Messieurs les maires et
consuls de St. Ambrois -
St. Ambrois

N° 2 - Lettre en port dû, datée de 1787
avec marque au tampon BARJAC et taxe manuscrite de 6 sols.

BARJAC

France

A Monsieur

Monsieur De Betoutaud
principal du collège de
Gournay par Aïn
à Aourou

N° 3 - Lettre en port payé, datée de 1785
avec marque au tampon BARJAC et mention manuscrite « franc ».

Période des marques à numéro
du 1^{er} janvier 1792 à 1832

Le Numéro Postal attribué au département du GARD
était le - 29 -

29
BARJAC
Monsieur
Peladan
à Uzès

N° 5 - Lettre en port dû, datée de 1792 avec marque au tampon
29./BARJAC (1^{er} type) et taxe manuscrite de 4 décimes.

29
BARJAC
Monsieur
Messieurs les B^{ns} de Fontaines de Logères
chez St Louis
à Argenteuil (auprès)
pour Logères

N° 7 - Lettre en port dû, datée de 1825 avec marque au tampon
29./BARJAC (3^{em} type) et taxe manuscrite de 3 décimes.

BARJAC

Monsieur

Monsieur le président du Comité des
affaires ecclésiastiques de l'Assemblée
nationale

à Paris

N° 4 - Lettre en franchise, datée de 1790
avec marque au tampon BARJAC et paraphe manuscrit.

Monsieur
Monsieur Clément, frère de l'auteur
à Bayonne
29
BARJAC

N° 6 - Lettre en port dû, datée de 1812 avec marque au tampon
29./BARJAC (2^{em} type) et taxe manuscrite de 2 décimes.

~~à très-grands
Monsieur
P. 29. P.
BARJAC
Monsieur le maire,
à Chalon-sur-Saône
Saône et Loire.~~

N° 8 - Lettre en port payé, datée de 1813
avec marque au tampon P.29.P./BARJAC (1^{er} type)
et adresse croisée.



à Monsieur P. 29 P BARJAC

~~Monsieur le procureur du roi près le
Tribunal de première instance
à Gap 11^e arrondissement~~

76
Inconnu à Barjac (Gard)
Le juge de paix éta. m. Sallés.
DEB. 29
BARJAC

N° 9 - Lettre en port payé, datée de 1829
avec marque au tampon P.29.P./BARJAC (2^{ème} type)
- dateur (1^{er} type) et adresse croisée.

Le dateur (1^{er} type) a été mis en service le 1^{er} janvier 1826
comme cachet d'arrivée au verso des lettres
et utilisé au départ des correspondances
à partir du 26 février 1826.

N° 10 - Lettre en déboursé, datée de 1819
avec au verso la marque au tampon D-B.29/BARJAC
et la mention manuscrite justificative.

La taxe de 9 décimes indique que la lettre
avait été adressée en port payé.
Les marques de déboursé ont été supprimées le 1^{er} juillet 1832.

P. 29 P.
BARJAC

Charge' P. 29 P. BARJAC

All Citoyen N° 71

Robert imprimeur rue Sainte
ursule Sect. 1^{re} n. 215

à Toulouse

Période des cachets à date de 1830 au 31 décembre 1848.



Monsieur
Madame de Villandry
à la Roche
M. de l'Esprit

N° 11 - Lettre chargée adressée en port payée, datée de 1793
avec la marque au tampon P.29.P./BARJAC
et les mentions manuscrites - chargé - et - N° 71 -
(numéro du chargement).

N° 12 - Lettre en port dû, datée de 1836
avec grand cachet à date (1^{er} type)
et taxe manuscrite de 2 décimes



Monsieur

Auguste Bougie papa
au Chateau de Fontenay sur
Commanche Digne
à Vela

à Monsieur Auguste
Labaure à Vela sur



2

N° 13 - Lettre en port dû, datée de 1844
avec grand cachet à date (2^{ème} type)
et taxe manuscrite de 2 décimes.

N° 14 - Lettre en port dû, datée de 1848 avec le petit cachet à date
et taxe manuscrite de 2 décimes.



Monsieur

Monsieur Landreau **PP**
Affaire de mariage Dorejan
à Sauve **(Gard)**



Monsieur **PP**

Monsieur Auguste Couzy
Propriétaire à Sauve
(Gard)

N° 15 - Lettre manuscrite en port payé, datée de 1835 avec le grand cachet à date (1^{er} type) et le cachet P.P. encadré. Ce nouveau cachet de port payé a été mis en service à partir du 29 août 1831 en remplacement des marques linéaires de port payé.

N° 16 - Lettre en port payé, datée de 1846 avec le grand cachet à date (2^{ème} type) et le cachet P.P. encadré. L'adresse est barrée.

La Poste Rurale

Monsieur
Monsieur Landreau **(A)**
au Château **(ID)**
à Sauve
(Gard)

N° 17 - Lettre en port dû, datée de 1836 avec le grand cachet à date (1^{er} type), la taxe manuscrite de 3 décimes plus la taxe rurale de 1 décime représentée par le cachet ovale (ID.) et la lettre-timbre (A) qui correspond à la boîte dans laquelle avait été déposée la lettre. Le service postal rural a été créé le 1^{er} avril 1830, mais l'utilisation de la lettre-timbre sur les correspondances ne date que de novembre 1835.

Liste des lettres-timbres de la période 1835-1848 qui ont pu être identifiées :

- A : AVEJAN, en 1836
- A : MEJANNES-LE-CLAP, en 1837
- A : ST-JEAN-DE-MARUÉJOLS, en 1838
- A : L'HOULMÉS, en 1844
- C : RIVIÈRES, en 1846

Jean RAPPAZ
Vice-Président
de l'Association Philatélique
Nimaise

Documentation - Ouvrages consultés

- Louis LENAÏN - La Poste de l'Ancienne France.
- Louis LENAÏN - La Poste dans la Drôme et l'Ardèche.
- Les Lettres reproduites aux n° 9, 11 et 15 appartiennent à M. Roger AURIEL, de Nîmes.
- Les autres lettres reproduites font partie de la collection de l'auteur.

ENTREPRISE
ROUQUETTE s.a.

TRAVAUX PUBLICS

CLAIRAC — MEYRANNES — (30)

TELEPHONE : (66) 85-75-35

Banque Guiraud à SAINT-AMBROIX (30)

Travaux Publics
et Agricoles

*

Société
PELLET et Fils

*

CABANE-VIEILLE — 30 BARJAC

Téléphone : 60.50.44

MAÇONNERIE GENERALE

*

Entreprise

RAOUX & SUREL



30430 BARJAC

Tél. 60.50.01 - 60.51.10

TRAVAUX

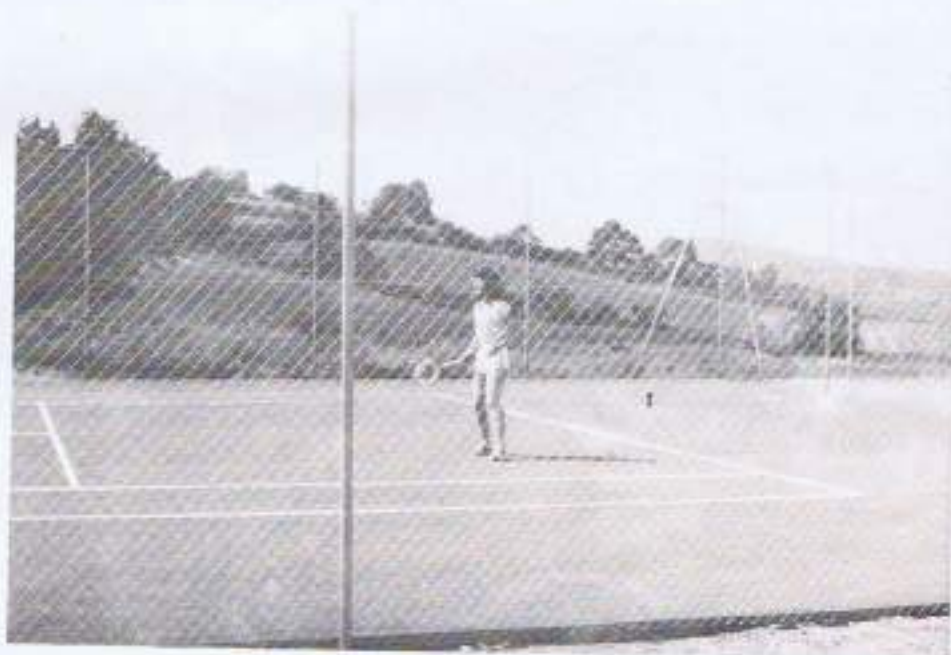
Des travaux importants ont été réalisés dans notre ville depuis la parution de notre dernier Bulletin (78).

Dans ces pages, nous n'énumérerons que les plus importants.

• Pour les Jeunes

Un court de tennis aménagé au Stade Municipal, avec un espace vert en cours de réalisation autour du jeu.

Ce court est gratuit pour les enfants des écoles de BARJAC et loué pour une somme modique aux amateurs.



Une vue des abords du Tennis Municipal, en cours d'aménagement.

• *Pour les Agriculteurs*

- 1^o - Elargissement du chemin du « Lac des Rodes », limite de Saint-Privat-de-Champclos, après la Baraquette.
- 2^o - Elargissement du chemin du Planlong, goudronnage.
Ce chemin facilite aux agriculteurs l'accès de leurs terres mais aussi, relie Saint-Privat-de-Champclos à BARJAC.
Cette liaison et l'importance du trafic a permis le classement de Chemin Rural, dans le réseau départemental, sous le n° 266 B.
- 3^o - Elargissement du carrefour Mas de Bonnaure, Route de Bessas.

• *Pour les Boulistes*

Aménagements de jeux de Lyonnais, Avenue Charles Guynet. Nivellement, bordures, éclairage, plantations d'arbres.

• *Assainissement*

Deux antennes supplémentaires ont été réalisées, l'une pour desservir La Lauzière, Maisons Imbert et Barbosa. Une deuxième antenne va être réalisée pour desservir au Cornier les Immeubles Prévost et Augier.

• *Pour le 3^e Age*

Construction d'un Foyer-Logement sur le terrain de l'ancienne Gendarmerie.



20 logements. P1 et P11
Aménagements des abords, espaces verts



*Présentation des logements des futurs locataires, le samedi 21 avril 1979, à 16 heures
On reconnaît M. BLANES, Directeur Départemental de l'Office H.L.M.*

Notons que ce chantier avait débuté en 1978.

Quatre Entreprises Barjacoises,

l'Entreprise Dubey-Sarrazin ont effectué les travaux de peinture. L'Entreprise Louis Raboux, les balcons en fer.

L'Entreprise Marcel Pellet Père et Fils, eaux et assainissement.

L'Entreprise Jean Chabaud, ferronnier, les rampes des jardins.

Les logements sont de type P1 et P11.

• *Electricité*

Extensions : Route de Pont-Saint-Esprit - Ancienne Gendarmerie.

Renforcement : Place de la Mairie - Haute Fontaine - La Tourasse - Le Malibaud.

En cours de renforcement : Centre de BARJAC (Lisette) - Rue Basse (maisons Justamon - Favard Minguet - Cudenecl - Quartier de Romejac.

Dans un proche avenir : La Baraquette - La Plaine - La Borie - Le Cornier - La Lisette (2^{ème} tranche).

• *Eaux potables*

Une extension en cours de réalisation permettra d'alimenter la route de Bagnols, et dans un proche avenir la route d'Orgnac.

• *Goudronnages de rues et de chemins*

L'augmentation des produits pétroliers a provoqué une hausse importante des dérivés, goudrons en particulier.

Ont été goudronnés : chemin de la Tourasse - chemin du Gourdon - Descente derrière Eglise.

En cours de réalisation : vingt millions anciens de travaux subventionnés à 50 %.
Mas de l'Aube - Mas d'Uzac - Clos du Portail.

• *Aménagements divers*

Pose de buses et bordures de trottoirs, route d'Alès, du Café du Poids Public à la Maison Ribeyre.
Pose de bordures de trottoirs et goudronnages du Foyer-Logement « Les Platanes » au Couvent des Capucins.

• *Travaux d'entretien*

Des travaux d'entretien très importants ont été réalisés par les employés municipaux :

- Construction du mur Place du 8 mai longeant piste de Bal.
- Construction mur d'angle H.L.M. « Les Muriers ».
- Peintures de locaux Mairie - Couloirs - Ecoles (classes, couloir, logements de fonction, cantine, etc., etc.).

Prenons, profitant de l'occasion des tâches multiples dont on a la charge, le Personnel Communal : Ordures ménagères (2 jours par semaine l'hiver, 3 jours l'été) - Tous les 15 jours, grande tournée Entretien station d'épuration, Obsèques, Entretien Cimetière, Nettoyage Barjac, etc., etc. Il nous est agréable d'adresser à MM. Euzenne, Garde-Champêtre, Francis Dumas, Chauffeur, Bernard Sonzogni, service entretien, de biens vives félicitations pour leur dévouement au service de la collectivité.

• *Espaces verts*

Plantation de cyprès au cimetière, d'arbres d'ornement au tennis, de marronniers aux H.L.M.
Traitement des ormes de l'Esplanade par une maison spécialisée.



Les employés municipaux se désaltèrent en compagnie de M. le Maire de BARJAC.

*L'on reconnaît de gauche à droite : M. Joseph Euzenne, garde-champêtre - Bernard Sonzogni, ouvrier d'entretien
Le Maire de BARJAC et M. Francis Dumas, chauffeur poids-lourd.*

• Aux Ecoles

Un programme de rénovation des Ecoles Primaires se poursuit. Commencé il y a dix ans, le Conseil Municipal apporte chaque année de nouvelles réalisations. En 79, le mur séparant les deux écoles a été reconstruit, il en a coûté environ 5 millions d'anciens francs. En 80, ce sont les chenots des classes, le portail de la route de Valon, et le passage reliant la classe du bas à la Cantine.

NOTE sur le CIPPE d'ARETHUSA



En 1869, des fouilles importantes ont été effectuées dans le quartier de MAILHAC. Elles ont permis la découverte d'ossements, de médailles, de débris de poteries et de trois Cippes (colonnes tronquées que les Romains plaçaient sur les tombeaux).

L'importance de ces découvertes est telle que les Cippes en question sont décrits d'une façon très précise et très détaillée dans l'édition de 1892 de l'HISTOIRE GÉNÉRALE du LANGUEDOC de Dom VIC et Dom VAISSETTE, en 15 volumes.

L'un de ces Cippes, dont on n'a trouvé que la partie inférieure est mentionnée dans l'ouvrage ci-dessus comme se trouvant sur le parapet de la terrasse du Château (?).

L'autre, consacré à DOMITIA ALSINA, fille de DOMITIUS et épouse de TITUS, JULIUS, JULIANUS, est engagé dans le mur de soutènement de l'esplanade du château, escalier de la calade côté gauche.

Le 3^e, celui qui se trouve dans le vestibule de la Mairie. Il est consacré à ARETHUSA, épouse de TITUS, JULIUS, HELIS. Il est plus complet que les autres. Alors que du Cippe d'Alsina, nous n'avons qu'une pierre carrée, celui d'Arethusa comprend la base et le couronnement. Ce Cippe est décrit dans l'HISTOIRE GÉNÉRALE DU LANGUEDOC de Dom VAISSETTE, au Tome XV, p. 1948, n° 1576.

Comme tel, le Cippe d'ARETHUSA est un monument complet. Il est heureux qu'il ait été placé dans le vestibule de la Mairie où il est à l'abri des dégradations et où il figure comme la preuve précieuse et indiscutable des origines GALLO-ROMAINES de BARJAC.

Au cours de la séance du Conseil Municipal du 12 septembre 1980, par délibération, le Conseil a demandé à M. le Préfet du GARD que ce Cippe soit inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

On ne peut que souhaiter qu'il soit répondu favorablement à la demande de nos Elus.

Feux d'artifice - Pavoisements

Sté E. LACROIX

SPECTACLES PYROTECHNIQUES

Dominique JOURDAINNE

Boîte Postale 25

30400 VILLENEUVE-LES-AVIGNON

Tél. (90) 25.02.60

pizzeria " la pizzanni "
crêperie



GRILLADES au feu de bois
STEACK-FRITES - Assiettes Anglaises
Soupe à l'oignon - Couscous

SALON DE THÉ - BOISSONS

Spécialité de coupe glacée à la chantilly
(Café Liégeois), etc.

PLACE DU JEU DE BALLON

(voisin du Crédit Agricole)

30430 BARJAC

LOTISSEMENT « **LE BOURDARIE** » **BARJAC**

VILLAS 4 et 5 PIÈCES AVEC GARAGE

CLÔTURES - TERRAIN - CHAUFFAGE CENTRAL
ENTIÈREMENT TERMINÉES

Prix T.T.C. à partir de 232.500 Francs

TERRAINS VIABILISÉS de 320 à 714 m²

Prix T.T.C. à partir de 32.000 Francs

Renseignements : **SEMAG-SEMIGA** - 14, rue Cité Fould - NIMES - Tél. 21.95.61

MAIRIE de BARJAC - Maître **MISSOT** - Notaire à **BARJAC**

PROMO-PRESSING

LAVERIE

Nettoyage à sec

•

DAIM - CUIRS

AMEUBLEMENT - TAPIS - MOQUETTES

•

Madame ROUVIÈRE

GRAND'RUE

BARJAC

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE CULTURELLE ET SPORTIVE DE LA CÈZE

Siège Social : Centre Culturel Alès

Siège Administratif : Tharaux

Statuts loi 1901

Les gorges de la Cèze, Tharaux, St-Privat-de-Champclos, les plateaux de Méjannes-le-Clap, Fons sur Lussan, La Lègue : une nature sauvage, exubérante et mille fois renouvelée.

Flore, Mycologie, Rhizotomie ; Faune, Préhistoire, Spéléologie (Hydrogéologie, Cavernicoles), Géologie, etc... Que de choses à voir, connaître, apprendre.

C'est le but de l'A.S.C.S.C.G.

Bilan de l'année :

Hiver 80 :

Sorties mycologie et préhistoire.

Printemps 80 :

12 sorties Flore

Résultats de notre travail :

2 expositions plantes fraîches,

1 exposition à St-Jean-de-Maruéjols en juin, 350 plantes fraîches,

1 exposition à Méjannes-le-Clap, 120 plantes fraîches (Foire aux Herbes, juillet).

Été 80 :

Sorties Préhistoire, Géologie, Hydrogéologie.

Conférences sur les Mégalithes, dolmens, Spéléologie, Préhistoire et la transhumance.

Automne 80 :

Sorties Mycologie et exposition prévue.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, écrire à Robert TAYOLLE, à THARAUX

A l'état sauvage, le houblon pousse de préférence au bord des rivières, il recherche la compagnie de solides tuteurs, il n'en est point qui le rebute, faisant feu de tout bois (poteau E.D.F.) pour grimper vers la lumière.

Qui dit houblon dit bière. C'est exact, il est facile de préparer une petite bière familiale à base de ses cônes cueillis en automne. Mais au printemps, les bourgeons peuvent être accommodés de différentes manières : omelette, salade, au beurre, etc... Les jeunes tiges comme les asperges.



Le Houblon au mois de septembre.

Nom scientifique : HUMULUS LUPULUS - Fam. des Cannabinacées.

ÇA S'EST PASSÉ EN 1980

GARD Les abeilles attaquent

(Lire en Midi Région)

Gard : encore les abeilles ! Un cyclotouriste hospitalisé

« Nouvelle hospitalisation par suite piqure d'abeilles en bordure C.D. 901 à Barjac. Demandons mesures urgentes pour protection population et touristes ».

Par ce télégramme envoyé hier en début d'après-midi au préfet du Gard, le maire et conseiller général de Barjac, M. Jean Tassy, a alerté les autorités sur une situation qui devient plus qu'inquiétante.

Ainsi que nous l'avions signalé dans nos éditions de jeudi et vendredi, deux touristes parisiennes avaient été assaillies par une nuée d'abeilles et avaient dû être hospitalisées à Bagnols-sur-Cèze.

Hier, vers 12 h 30, un groupe de jeunes Bretons, effectuant une randonnée cyclotouriste dans la région, passait au même endroit, entre des champs de lavande qui s'étendent des deux côtés de la route, au lieu-dit « La Baraquette », à l'entrée de Barjac.

130 ruches, parmi celles situées le plus près de la route, seront retirées dès mardi, à la demande des autorités.

Dans un rectangle de 200 mètres sur 250 mètres sont installés environ 350 ruchers. Dans le domaine strictement apicole, ce coin apparaît comme un eden pour les insectes. Des lavandiculteurs louent, en effet, leurs champs à des apiculteurs non seulement du secteur mais de départements voisins. Les résidences secondaires sont occupées pendant la période où les fleurs odorantes font le délice des abeilles produisant le miel, appelé à juste titre, de lavande.

Les ruchers ne sont cependant pas disposés n'importe comment.

Un arrêté préfectoral stipule qu'ils doivent être soit à l'abri d'une haie haute au minimum de deux mètres, soit à plus de vingt mètres d'un chemin. La réglementation est respectée à cet endroit. Mais, le texte administratif date de 1961.

Les ruches sont, en effet, disposées de chaque côté de la départementale. Dans les conditions climatiques normales, les abeilles la traversent par des « couloirs » aériens plus élevés que les voitures. Par contre, hier, comme mercredi dernier, le temps était non seulement à l'orage ce qui influe sur le comportement des insectes, mais cette dépression a, semble-t-il, surtout engendré un vent qui a plaqué des nuées d'abeilles vers le sol au moment où arrivaient les adolescents. Ils se sont retrouvés en plein dans le vol. Cinq à six garçons ont été dardés de piqûres. L'un d'eux, Olivier Péris, 14 ans, demeurant à Vene-Trobert (Finistère) a été particulièrement agressé. Il a subi plus de dix piqûres au thorax, au dos, au bras et à la tête. Ses camarades l'ont amené chez le docteur Rey, de Barjac. Après lui avoir administré un calmant, le garçon se plaignait de maux de tête, le praticien l'a fait hospitaliser à Alès, bien qu'il n'ait pas jugé son état trop alarmant.

Les autres jeunes Bretons ont pu poursuivre leur route après avoir reçu quelques soins.

Ph. L.

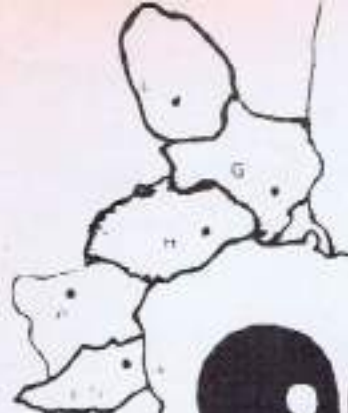
Dans le Gard Une nuée d'abeilles attaque des touristes Deux jeunes femmes hospitalisées

Une terrible mésaventure est arrivée hier à deux touristes parisiennes, qui circulaient sur la route Bagnols-sur-Cèze et Barjac. Près de cette dernière localité, au lieu-dit « La Baraquette », 23 ans, ont été assaillies par une nuée d'abeilles. Elles ont aussitôt attaqué et en quelques secondes les deux jeunes femmes ont subi plus de vingt piqûres. La conductrice, prise de panique a arrêté son véhicule et a essayé d'échapper l'assaut devenu fou. Il semble que ce réflexe n'ait eu pour résultat que de multiplier les piqûres. Les insectes ont pu être secourus par le passage, puis amenés chez un médecin de Barjac, le docteur Bastide. Devant la gravité de la situation, la même nuée d'abeilles faisait des ravages dans d'autres voitures. Les personnes étaient piquées au point de devoir se faire soigner par un médecin mis en place tout spécialement pour la production de miel. A ce moment, une brigade de gendarmerie de Barjac est intervenue en stoppant les véhicules pendant une quinzaine de jours, les autorités préfectorales ont disposé plus de 2.900 ruchers d'où les abeilles sortent pour aller travailler pendant une quinzaine de jours, les autorités préfectorales ont disposé plus de 2.900 ruchers d'où les abeilles sortent pour aller travailler pendant une quinzaine de jours, les autorités préfectorales ont disposé plus de 2.900 ruchers d'où les abeilles sortent pour aller travailler pendant une quinzaine de jours.

FAITS DIVERS

Nouvel assaut d'abeilles aux portes de Barjac Un jeune Breton hospitalisé (Lire en Midi-Région)

(Extraits du Journal « Midi-Libre »)



L'écho apicole

N° 4
4^e Trim. 1980

PRIX 2 Frs
Abt un an 8 Frs
trimestriel



DIRECTION-REDACTION Mas de Crante 30520 - SAINT MARTIN DE VALGALGUES

ABEILLE KAMIKASEE :

« L'AFFAIRE DE BARJAC »

- BARJAC (Lavande) dans le Gard, théâtre de toute sorte de supputation suite à un phénomène difficile à expliquer.

Sans discipline syndicale les Apiculteurs auraient dû attirer l'attention des pouvoirs publics après celle d'une certaine presse...

- Que s'est-il donc passé à BARJAC ?

Sur de très grandes étendues de lavande, les Apiculteurs, depuis de nombreuses années déposent leurs ruches (380 et non 2000) à des emplacements sans reproche (200 mètres de la route).

Ce vendredi de juillet, la température était fraîche, le mistral soufflait violemment. Nos abeilles plaquées au sol ont subitement attaqué un cyclotouriste, puis deux touristes qui sortaient de leur voiture se sont roulés sur le sol.

A lerté, je me suis présenté sur les lieux avec la gendarmerie de BARJAC. Il fut impossible de sortir du véhicule — fait exceptionnel, les abeilles « s'entretuaient » à plus de 200 mètres de leur ruche — le sol (la route) était littéralement tapissé d'abeilles mortes. Un dispositif était mis en place pour éviter de nouveaux incidents.

L'après-midi la température étant plus clémente et le vent moins fort, plus de problème.

Alors que l'on pensait l'affaire close, à notre grande

stupéfaction le lendemain un garçon de 14 ans est hospitalisé à nouveau.

Une réunion administrative, Maire, Gendarmerie, Profession, s'est tenue immédiatement à la Mairie de BARJAC devant la menace de réglementer, voire d'interdire la commune aux transhumants. J'ai pris l'engagement de faire évacuer sous 48 heures les ruches qui se situaient dans la zone des incidents, ce qui fût fait dès les jours suivants.

En conclusion : Pour mon compte personnel je ne me hasarderai pas à donner une explication savante à ce phénomène, mais je me permets de féliciter :

1°) les Apiculteurs pour le respect des règlements, pour la réponse positive à déplacer rapidement leurs ruches ;

2°) l'Administration que ce soit de M. le Maire ou de la Gendarmerie et des représentants de la Préfecture pour leur compréhension.

Une réunion Maire, Gendarmerie, Administration, Profession, cet hiver est prévue pour permettre de définir et d'éviter que de tels phénomènes se reproduisent.

Il serait souhaitable voire impératif que dans une affaire qui engage une profession, ceux-ci fassent des commentaires par voie de presse.

On ne se lassera pas d'expliquer, de répéter à tous nos amis apiculteurs que les distances sont une chose, mais que la nuisance en est une autre.

Alors, prudence, assurez-vous que vos abeilles ne sont pas sujet à problème !

Max ROUSTAN



LE RUCHER et son départ

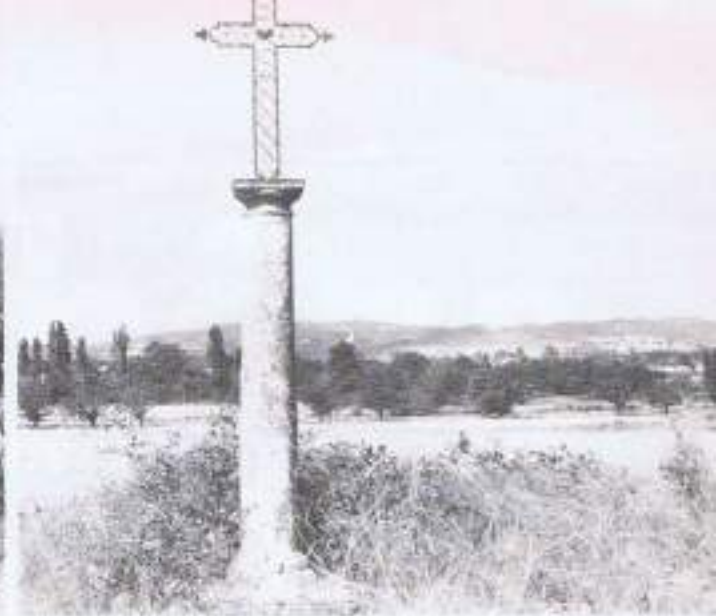
1980 - L'ANNÉE DU PATRIMOINE



Il existe des terres privilégiées
où l'eau est pure, le ciel est
bleu.

Le patrimoine culturel ne peut
se concevoir en dehors des
hommes de ce pays.

**SAUVONS
LE PATRIMOINE
BARJACOIS**



IL FAUT...

PROTÉGER CE QUI PEUT ENCORE
ÊTRE SAUVÉ



B A R J A C

HOTEL DU PARC

1 Étoile nouvelles normes

* **Repos - Calme**

* Week-end

* Parc

* Piscine

* Repas d'affaires

* Repas de famille

* Noces

* Banquets

Meilleur accueil

Tél. 60.50.74 - 60.50.35

TRAVAUX PUBLICS

— BATIMENTS PARTICULIERS

— PLATRE

— CARRELAGE

— RESTAURATION

Entreprise
MARRON

Route du Vallon
30430 B A R J A C
Tél. 60.50.22



René GATIEN, rés. de l'Étoile
Place Général-Leclerc - ALES - Tél. 52-19-54

bas-rhône languedoc

5. De nouveaux projets d'irrigation sont à l'étude dans le Gard : Vaunage, Moyenne Vallée du Gardon et région de Pont-Saint-Esprit

Le département du Gard est le premier à avoir bénéficié de l'irrigation apportée par les ouvrages construits par la Compagnie du Bas-Rhône-Languedoc. Les premiers réseaux d'irrigation ont en effet été mis en service dès 1959. La presque totalité du plateau des Costières a pu être équipée pour l'irrigation, sur une superficie de 32.000 ha ainsi que quelques secteurs littoraux entre Aigues-Mortes et la Souteyranne, et plus au nord, plusieurs communes dans la région de Sommières.

Par la suite, l'action de la Compagnie s'est développée plus à l'ouest. Cependant les élus et les organisations professionnelles telles que la Chambre d'Agriculture ou le Centre des Jeunes Agriculteurs par exemple, ont depuis plusieurs années, appelé

l'attention de l'Administration et de la Compagnie sur la nécessité de poursuivre l'équipement de certaines zones du département en réseaux d'irrigation. Le Conseil Général, les maires des communes intéressées et les organismes professionnels agricoles ont demandé à la Compagnie en liaison avec la DDA de reprendre diverses études de projets d'irrigation. Ces dernières concernent notamment la Vaunage, au nord du Canal principal dérivé du Rhône ; la Gardonnenque où l'irrigation nécessite la disponibilité de ressources d'eau que seuls peuvent procurer, en période d'été, de nouveaux ouvrages de retenue, tels que le barrage de Mialet sur le Gardon et un barrage sur le Bourdic ; enfin, dans la région de Pont-St-Esprit, où les études antérieures vont être reprises très prochainement.

Evolution de quelques cultures au début de l'été 1980

Dans les périmètres d'irrigation équipés par la Compagnie, la superficie consacrée à la tomate de conserve couvre environ 1.500 ha. La culture du pois protéagineux, qui porte sur 550 ha, se présente d'une manière favorable. On attend des rendements

compris entre 40 et 50 quintaux/ha, soit 25 % de plus qu'en 1979. La surface prévue pour le soja est voisine de 200 ha.

La culture des semences potagères et fourragères poursuit son expansion. Celle du maïs-semence connaît un encouragement moindre : 1.000 ha lui seront consacrés en 1980. D'importants progrès sont enregistrés dans la culture de l'oignon pour la consommation en frais et pour l'industrie alimentaire (déshydratation) : 450 ha en production cette année.

On note aussi une expansion constante de la culture intensive et irriguée de l'amandier : plus de 150 ha plantés actuellement.

Enfin, dans le domaine de l'arboriculture fruitière, des plantations ont été réalisées dans le courant de l'hiver 1980, en application des conventions régionales de rénovation et de restructuration du verger. Pour le Languedoc-Roussillon, les conventions prévoient la rénovation de 9.500 ha en 5 ans : 1.115 ha de nouveaux vergers ont déjà été mis en place, notamment dans le Gard (850 ha, soit 65 %). Cet effort de rénovation fruitière touche plus particulièrement les vergers de pêchers, de pavies et de poiriers.

Création d'une Association pour l'irrigation des terres

Entre les Communes de :

**GARD - BARJAC - SAINT-JEAN-DE-MARUÉJOLS - ROCHEGUDE
ARDÈCHE - SAINT-SAUVEUR-DE-CRUZIÈRES - BESSAS**

Les agriculteurs des trois communes envisagent l'irrigation de leurs terres.

Les intentions d'irriguer, exprimées par les agriculteurs, donnent un total de l'ordre de 500 ha. Il serait cependant imprudent de dimensionner les ouvrages pour cette seule superficie, car il est probable que d'autres demandes s'exprimeront dès la mise en service. Le périmètre total des terres cultivées susceptibles d'être concernées par ce projet est, en effet, de l'ordre de 2.500 ha. Il est donc proposé de partir d'une hypothèse de 1.000 ha irrigués. Cette superficie demande une ressource en eau de 500 l par seconde, pour assurer une irrigation par aspersion à la demande, du type de celle qu'a réalisée la Compagnie du Bas-Rhône, dans le sud du département.

L'origine de l'eau pourrait être la Cèze, dont le débit d'étiage est soutenu par le barrage de Sénéchas. Des études précises hydrologiques permettront de s'assurer des possibilités de cette rivière. Le prélèvement pourrait se situer en aval du village de Théraux.

Le projet comporterait donc une station de pompage refoulant dans une canalisation de 700 en direction d'un point haut à la cote 221 où serait construit un réservoir d'équilibre.

De ce point, une canalisation principale distribuerait l'eau dans trois directions : au sud vers Rochegude, à l'ouest vers Saint-Sauveur-de-Cruzières, au nord vers Barjac.

L'ensemble, station, réservoir et canalisations principales constituent la structure du réseau permettant de

desservir ultérieurement, au moyen de canalisations secondaires, les portions du territoire dominé, où se manifesteront les demandes d'eau.

Le réservoir se trouvant à la cote 220 environ et la perte de charge pour les bornes les plus éloignées étant de l'ordre de 25 m. La limite des terres desservies se trouve donc sur la courbe de niveau 265 (la pression aux bornes étant de 3 bars au minimum). Plus près du réservoir (région Saint-Jean-de-Maruéjols), l'irrigation pourrait atteindre les terres situées à la cote 280. Pour de petites zones marginales, il serait possible d'installer des surpresseurs à moins que l'étude ne fasse apparaître la possibilité de disposer d'autres ressources (lac collinaires).

Le coût des ouvrages de structures est évalué à 7.200.000 F, soit une charge à l'hectare desservi, compte tenu des déclarations d'intention d'irriguer (490 ha), de 14.700 F.

Les réseaux secondaires : pour desservir localement les lots irrigués sont évalués à l'hectare à 7.300 F. L'équipement mobile : à la parcelle, variable selon les modes de distribution à 5.000 F. Soit à l'hectare : 27.000 F.

Ce projet peut bénéficier de la part de l'Etat, ministère de l'Agriculture, d'une subvention de 40 à 50 %, portant sur le coût du réseau collectif, moindre sur l'équipement mobile.

Dans l'hypothèse d'une subvention de 50 % sans engagement à ce sujet de la part des représentants de l'administration, la part annuelle d'amortissement à l'hectare, compte-tenu également d'une subvention du

département de 30 % versée en quinze annuités et d'un prêt à taux bonifié du Crédit Agricole, serait de 810 F.

A cette charge s'ajoutent les frais d'exploitation (énergie, entretien et gestion du réseau), qui sont estimés à 480 F, soit une charge totale à l'hectare irrigué de 1.300 F par an.

Ce coût, compte-tenu des hypothèses, est un minimum. Il faut toutefois distinguer dans ce prix les frais d'amortissement qui sont dus par tous les souscripteurs et les frais d'exploitation proportionnels aux volumes distribués. La tarification sera établie en conséquence. Les nouvelles souscriptions viendront au cours des années diminuer les charges constantes relatives aux ouvrages de structure.

Sur le plan administration, il convient de créer une Association syndicale autorisée qui a les prérogatives d'une collectivité locale. Cette A.S.A. sera formée sous sa forme libre par simple bulletin d'adhésion, puis transformée par arrêté préfectoral. Il peut être envisagé la création d'une union entre la nouvelle A.S.A. à créer et celle de Potelières, afin d'assurer une gestion commune des réseaux.

Dès que cette A.S.A. sera créée, elle devra se préoccuper de l'étude du projet qui sera confiée à un bureau d'études privé, après mise en concours. Certaines études préalables devront être envisagées (mesures hydrologiques, topographiques) avant l'établissement d'un avant-projet qui, seul, peut permettre de demander l'inscription de cette affaire à un programme d'investissement du ministère de l'Agriculture.

VILLE DE BARJAC

A partir du 1^{er} janvier 1956, les dates des Foires ont été modifiées ainsi :

• DEUX MARCHÉS PAR MOIS

Le deuxième et quatrième vendredi de chaque mois.

• FOIRES

Le quatrième lundi de juillet (Fête locale)

Le 23 décembre (Foire de Noël).

Depuis 1972 - Les dimanche et lundi de Pâques : FOIRE aux ANTIQUITÉS et à la BROCANTE

Les trois jours qui précèdent le 15 août : FOIRE aux ANTIQUITÉS et à la BROCANTE

• SALON

Le samedi et dimanche entre Noël et le Jour de l'An : Salon Gardois de la Carte Postale

LES CAMPINGS

- **Camping Municipal « DU PRADET »** - ★NN - Superficie totale : 5.400 m², réservée au camping : 5.400 m²
Surface réservée aux campeurs : 1.980 m² - Tél. 60.50.09.
Capacité d'accueil : 50 emplacements, soit 100 campeurs.
- **Camping Municipal « LES CÈDRES »** - ★NN - Tél. 60.50.09
Situation : route d'Ornac - Superficie totale : 63.800 m², réservée au camping : 10.000 m², surface campable : 10.000 m²
Capacité d'accueil : 23 emplacements, soit 70 campeurs.
- **Camping « LES BUISSIÈRES »** - Route d'Ornac - M. D. Ginestière - 1 hectare 25 ares.
- **Aire naturelle de Camping « L'AUBRÉ BEL »** - Aux termes - M. Thierry Marron - 2 hectares 57 ares.
- **Camping et Gites à la FERME** - MM. R. Borie et G. Audu - Mas de Reboul - Tél. 60.51.21 - 60.50.87.
- **Camping à la FERME** - M. Jean Divol - Mas de Neuf - Route de Bessas - BARJAC - Tél. 60.50.79.



**Société
d'Aménagement
Urbain et Rural**

**EXPLOITATION ET ENTRETIEN DE SERVICES D'EAU,
D'IRRIGATION, D'ASSAINISSEMENT ET D'ORDURES MENAGERES**

Siège Social :
50-56, rue de la Procession
75737 PARIS CEDEX

Direction Régionale :
15, bd de la République
07104 ANNONAY

Centre de Montélimar :
5, rue Pasteur
26200 MONTEILIMAR

CANONGE & BIALLEZ

STATION DE POMPAGE

- D'EAU POTABLE
- D'EAUX USEES
- D'EPURATION

CHAUFFAGE CENTRAL

- TOUS SYSTEMES
- TOUS FLUIDES

CLIMATISATION

VENTILATION

18. AVENUE GENERAL-DE-GAULLE

30100 A L E S

Téléphone : 52-06-70

Garage

Michel ARLAUD

★

AGENT RENAULT

M A S S E Y - F E R G U S O N

★

Route d'Alès
30430 B A R J A C
Tél. 61-51-72

BOULANGERIE

PÂTISSERIE

PAIN DE CAMPAGNE AU LEVAIN
PAIN DE SEIGLE
PAIN COMPLET BIOLOGIQUE
GLACES MAISON

C. BORIE

Rue Saint-Michel
B A R J A C (G A R D)

Deux fois par an :

LA FOIRE DE BARJAC



*De nombreux Exposants...
Des milliers de visiteurs
attendus au rendez-vous
de
BARJAC*



LA FANFARE
du
GRAND SACONNEX
(Suisse)

Pâques 1980



L'Avenue
du Jeu de Ballon
ou
Place Charles Guynet



L'APÉRITIF D'HONNEUR DE LA FOIRE 1980

On reconnaît, de gauche à droite : M^{me} Solange Bellegarde, écrivain à « Jours de France » - MM. Edgar Tailhade, Sénateur, Président du Conseil Général - Belmont, Conseiller Général - Baumet, Sénateur, Président du Conseil Général - Jonis, Vice-Président du Conseil Général - M^{me} Horwath, Député - Au fond : à droite : Paul Blisson, Conseiller Général de Remoulins.



Le Maire de BARJAC,
au cours de l'allocution de bienvenue

On reconnaît à gauche :
M. Guy Dubois, Président
du Comité d'Expansion.

Au centre :
Jean-Charles Auclert,
qui devait, au nom des Exposants,
remercier et féliciter
les organisateurs.

ASSURANCES

LA PROVIDENCE I.A.R.D.

Jacques MARTIN et Claude BRUN
53, Bd Portalet - 30500 ST-AMBROIX
Tél. (66) 24.00.82

Sous-Agence de BARJAC

André MONTEIL

Place de la Liberté (près bureau de poste)

30430 BARJAC

Tél. (66) 60.51.09

SOIREE - RETRO //

LES SAMEDIS

au Caveau de L'ALMA

1, place Gabriel-Péri — 30100 ALES

★

OUVERT TOUS LES SOIRS SAUF LES LUNDIS
de 22 heures à 5 heures

★

Téléphone (répondeur) : 86-05-10

Quelques images...



En haut : LA FOIRE, un matin...

Au milieu : BARJAC, Capitale du Pelardon.

En bas à droite : Un équipement insolite.



LE TRÉBUCHET

Claude PÉCHIN

ARTISAN-BIJOUTIER
HORLOGERIE - CADEAUX
Grand choix d'étain alimentaire

Fabrique, transforme, répare Bijoux OR et ARGENT

Travail à façon, avec votre métal

ACHAT D'OR

DEVIS

BRILLANTS INVESTISSEMENT sur certificat



Magasin : **Grand'Rue - BARJAC**

Atelier : **ALÈS**

Agence

Jean DELAUNAY

*Toutes transactions sur immeubles
et fonds de commerce*



**Conseil
Immobilier
Agréé**

30430 BARJAC - Rue Saint-Michel - Tél. (66) 60.50.40 - 37.12.69

Un film tourné à BARJAC

présenté sur la première chaîne le vendredi 22 août 1980

C'EST PAS DIEU POSSIBLE

Téléfilm d'après le roman de Charles Exbrayat.

Adaptation : Charles Exbrayat et Edmond Tyborowski - Réalisation : Edmond Tyborowski

Charles Exbrayat est l'un des auteurs de romans policiers les plus connus en France. Il a signé une cinquantaine de titres dont plusieurs ont été portés à l'écran, et n'a pas hésité à mêler les genres en alliant l'intrigue policière à l'humour comme dans « C'est pas Dieu possible ».

Le réalisateur, Edmond Tyborowski, tient cependant à préciser les choses : humour ne signifie pas comique. Le village où se situe le crime n'est pas Clochemerle. « Il s'agit en réalité, dit-il, d'un film policier qui se passe dans le monde paysan. Le gendarme, incarné par Grosso, n'est pas un gendarme style de Funès. Le personnage n'est absolument pas bur-

lesque au départ. Le gendarme est avant tout un homme qui mène une enquête ».

Avec « C'est pas Dieu possible », Edmond Tyborowski adapte pour la quatrième fois un roman de Charles Exbrayat pour le petit écran. On leur doit déjà « Deux mois d'un été », « Pourquoi tuer le pépé ? » et « Fini de rire fillette ».

Le téléfilm a été tourné à BARJAC, dans le Gard, bien que le roman soit situé dans la région de Blois. « On dépersonnalise les villages quand on les choisit trop près de Paris », dit le réalisateur. « Les gens, trop proches des turbulences et de l'agitation de la capitale, n'y sont pas disponibles. A BARJAC, nous avions la garantie de la tranquillité, de l'isolement, et puis ce village clos, intime, était à lui seul un véritable plateau de tournage ».

L'HISTOIRE COMMENCE AINSI... La petite village de Brignolette-la-Parière se réveille dans l'effervescence : ce dimanche, le conseil municipal doit choisir un nouveau maire. Jules Salsigne, l'instituteur et premier adjoint, est certain d'être élu. Mais c'est Albert Menoux, le restaurateur, qui est désigné à l'unanimité. Jules se retrouve seul, fureux, et rentre chez lui, décidé à se venger...

A l'occasion de la remise des prix, le 14 juillet, devant tout le village, Jules fait lire au fils du charcutier un apologue dans lequel sont dénoncés les adultères du village. Les coupables sont nommément désignés : boucher, pharmacien, femme du gendarme. Le scandale ! Jules Salsigne jubile, mais il devient l'objet d'une haine générale. Quelques jours plus tard, Jules est retrouvé assassiné, la tête écrasée par une pierre, dans la cour de sa maison...

DISTRIBUTION

Jules Salsigne	Patrick Préjean
Agéline	Nicole Pescheux
Florentin Plancherine	Guy Grosso
Noémie Plancherine	Evelyne Buyle
Lapalma	Michel Modo
Philémon Tourouzelles	Ant. Marin

et Olympe : Fanny Renan - Gilbert Tourouzelles : Raymond Raphaël - Jules Peyrecaves : André Badin - Adèle : Béatrice Audry - Albert Menoux : André San-Fratello - Raymond Menoux : Madeleine Sandoz - Philomène Sapillon : Luce Bekistan - Félix Segueden : Robert Bremant - Germaine Segueden : Rosine Cadoret - Nana Segueden : Nathalie Robert - Antoine Brassette : Claude Tissot - Amélie Brassette : Sanina Ziotska - Gendarme Bassat : Philippe Vacher - Gendarme Duménil : Claude Dumas - Aricet Réjaumont : Jean-Claude Montalban - Sophie Réjaumont : Dominique Degoege - M. Jolif : Serge Pauthe - Docteur Fissamagne : Roland Chalosse - Firmin Lachambre : Jean Moessel - Norbert Pijmeret : Jean-Claude Arnaud - Le curé Cossoney : Paul Mercet - Perrine : Germaine Deibat - Inspecteur Bellaigues : Gérard Dournel - Le sous-Préfet : André Sauter - Jeune femme d'assurance : Frédéric Boursicaud - Directeur assurance : Denis Exbrayat - Huissier : Félix Vautrin - Garçon de café : Bernard Baldi - Weux Rolfe : Jules Lagorisse - Honorine : Edith Charrier - Julie : Jacqueline de Lipky - M^{lle} Maladière : Janine Huguet-Dardailion - Les paysans : Claude Renoux et André Thobie.





UNE AMIE DE BARJAC

Solange BELLEGARDE

Avec son cinquième numéro, le Bulletin municipal, qui a voulu élargir son horizon, tient à saluer aujourd'hui une romancière de grand talent, vivant en ARDÈCHE, mais qui bien souvent s'est manifestée comme une Amie sincère de BARJAC.

Grâce à elle et à son très beau roman « DES LYS ET DES ABEILLES », BARJAC a fait son entrée dans la littérature contemporaine et nous en sommes très touchés.

Dans ce roman, qui est à lire et à relire (Paris-Casterman 1978), il s'agit d'une belle et passionnante histoire d'amour. Certes du fait des qualités d'historienne de l'auteur, nous vivons pendant plusieurs mois dans l'entourage de Bonaparte, avec Joséphine de Beauharnais, sa fille Hortense, son fils Eugène, et il est question de la mort de Louis XVII au Temple, de l'exécution du Duc d'Enghien, du complot de Cadoudal. Mais la partie la plus poétique de l'œuvre se déroule dans un vieux château et dans une ferme voisine, près de la Cèze « à mi-chemin entre BARJAC et NAVACELLES, dans un coin du Bas-Languedoc qui touche de tellement près la Provence, nous dit l'auteur, qu'on pourrait la confondre avec elle ».

Sans doute le château des amours de FLORA et de GERMAIN, ce sont les deux héros du roman, ne se trouve pas à BARJAC, mais notre petite ville est citée fréquemment avec sympathie et apparaît en quelque sorte dans le roman comme un aimable leitmotiv. C'est à BARJAC qu'on va vendre les produits de la ferme. « Les jours de Foire à BARJAC, Séverin partait aux aurores, sa charrette chargée de légumes, d'œufs, de fromages, de beurre, de grosses volailles, produits périssables, qu'il était recommandé de faire voyager à la fraîche ». C'est à BARJAC que GERMAIN se rend, pour signer son engagement et qu'il est pris en charge par les militaires. C'est au médecin de BARJAC que l'on fait appel lors d'un accident. C'est à une couturière de BARJAC que FLORA s'adresse pour ses toilettes.

Mais il y a mieux. Aux personnages du roman venant de Paris et se rendant au Château de la Cèze, BARJAC apparaît comme la porte familière du pays natal et c'est à partir de chez nous que nos héros se sentent vraiment chez eux.

Écoutons le récit du retour de FLORA : « Déposé en touffes au creux des pierres de la garrigue, l'or des genets semblait faire un chemin triomphal à Flora ».

« Elle ne se souvenait point que le ciel Gardois fût si bleu, le vert cuivré des oliviers, si suave, les nar-

cisses sauvages si abondantes sur les pentes des talus ». BARJAC dépassé, comme la berline arrivait à hauteur d'Avejean, elle ne put y tenir.

— Arrête, lança-t-elle au cocher.

« Quelques instants plus tard, ayant enjoint au Valet qui montait Tridi de prendre sa place, elle galo-pait vers ISPAGNAC, ivre d'une impatience qui lui mettait le cœur à vif ».

Enfin, à l'occasion du retour du vieux Maître du château, après un long exil d'émigré en Angleterre, pour décrire BARJAC en quelques mots, l'auteur a su trouver des expressions merveilleuses : « La berline atteignit BARJAC le surlendemain vers midi. Etreint par une douce émotion ».

« Scipion n'avait pas assez d'yeux pour contempler la vieille cité rose d'or enchassée comme une pierre précieuse dans un paysage hellénique tout en grâce et en lumière ». Comment mieux dire... ?

À la vérité, tout cela a pour nous d'autant plus de valeur que l'œuvre de Solange Bellegarde est importante. Nombreux sont ses romans. Ils ont tous paru dans la luxueuse revue « Jours de France » et certains ont été retenus par les cinéastes. D'une manière générale, la critique reconnaît chez notre auteur beaucoup de brio dans la conduite de l'intrigue, l'art de recréer dans les moindres détails l'époque où se déroule l'action, un sentiment poétique certain, un style alerte, coloré et vivant, un esprit sensible, du panache, de la joie de vivre, ennemie de toute vulgarité.

Solange BELLEGARDE adore Paris, bien sûr, mais elle ne peut se passer du calme ensoleillé de notre Midi, et elle s'est installée pas très loin de chez nous, à SAINT-ALBAN, dans une vieille demeure Ardéchoise, à laquelle elle a pu redonner vie et couleur.

En voisine, elle vient parfois à BARJAC. Cet été, elle nous a fait l'amitié d'assister à l'apéritif d'honneur qui eut lieu dans la cour du château, lors de la Foire des Antiquaires. En souvenir de cette visite, elle a eu la gentillesse d'écrire une très belle page sur BARJAC. Cette page est pour nous tous un témoignage précieux qui nous aidera beaucoup dans nos efforts pour faire connaître et aimer notre cité. Merci Solange BELLEGARDE.

Jean TAULELLE

Le Bulletin municipal de BARJAC est heureux d'offrir à ses lecteurs la belle page de Solange BELLEGARDE et exprime à celle-ci sa bien vive reconnaissance.

Quatre étoiles d'or

Campée face au plus lumineux des paysages occitans, que dire des enchantements prodigués par BARJAC, la blonde cité gardoise, reposant si l'on en croit les érudits sur un ancien bassin lacustre ?

Fière de ses armoiries : « d'azur à la croix d'argent, le pied pommelé et fiché de même, cantonnée de quatre étoiles d'or » avec son mall aux proportions majestueuses et ses platanes ombreux, comment ne pas évoquer les grandes foires d'antan, rivales de celles de Beaucaire, quand les paysans d'alentour descendaient à pied des collines, qui un agneau de lait au cou, qui chargé de volailles, de paniers d'œufs, de fruits, de légumes ou de châtaignes selon la saison.

Au fil des siècles, templiers, papes d'Avignon, capucins, guerres de religion, révolution et, plus près de nous, l'aventure fabuleuse de la soie, ne furent pas sans marquer la région de leur empreinte tragique ou glorieuse.

N'importe, le passé n'est pas aboli sur cette terre généreuse baignée par la Cèze dont les eaux, affirmaient les anciens, charriaient des paillettes d'or ; terre si proche de la Provence qu'on pourrait la confondre avec elle. Un homme lui a rendu une part de son éclat d'autrefois. Jean Tassy, son Maire.

De superbes maisons Renaissance ont été restaurées avec bonheur, le donjon du vieux castel des Barjac a été sauvé des ravages du temps ainsi que le château des Roure et ce n'est pas fini, du moins l'espérons-nous.

Son activité d'animateur a également fait merveille puisque deux fois par an la célèbre Foire aux Antiquaires de BARJAC est prétexte à attirer dans ce site exceptionnel les amateurs d'art et les curieux. Et ils sont nombreux.

Quatre étoiles d'or pour BARJAC et pour son Maire. En vérité une distinction bien méritée.

Solange BELLEGARDE

FABRE FRÈRES S. A.

Capital 600.000 Francs

Entreprise Générale d'Electricité

LIGNES ELECTRIQUES — POSTE DE TRANSFORMATION

CHANGEMENT DE TENSION — ECLAIRAGE PUBLIC

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

Téléphone : 24.03.76 - Boîte Postale 3019

843, rue André Marquès - 30002 NIMES CEDEX

Hôtel-Restaurant

'' Les Stalagmites ''

★ NN

'' Logis de France ''

Spécialités - Gibiers - Charcuteries

07150 ORGNAC-L'AVEN (Ardèche)

Tél. (75) 38.60.67

GÉGÉE

COIFFURE

Dames et Messieurs

PARFUMERIE

★

30430 BARJAC - Tél. 60.51.87

Roger FARGIER

Maître d'œuvre

Agencement de Magasins - Restauration Vieux Mas

Villas Individuelles - Décoration

6, rue du 14 Juillet - 1^{er} étage - 30100 ALÈS - Tél. 52.51.54

SERRURERIE

FERRONNERIE D'ART

Jean CHABAUD

Mas Neuf - LE MALIBAUD

30430 BARJAC

Tél. 60.52.56



POTERIE
de
BARJAC

Rue du Bouc



UNE GRANDE FAMILLE

(325 adhérents)

Le Club « LA BELLE ÉPOQUE »

C'est en effet une grande famille où règnent le dynamisme, la bonne humeur et l'amitié cordiale, où les joies et les peines sont partagées.

Du Canton et des Communes avoisinantes, vous êtes, retraités et personnes du 3^{ème} âge, les bienvenus.

Voyages, manifestations récréatives, repas amical annuel, etc... sont autant de moyens de donner à votre vie une nouvelle dimension.

A la tête de « LA BELLE ÉPOQUE », un Comité mis en place en 1976, réélu chaque année, s'efforce en permanence d'en parfaire le fonctionnement dans le seul but d'être agréable à tous ses adhérents.

Vos journées sont longues et monotones ? Venez donc au Foyer, chaque mercredi ! « La Belle Époque » c'est votre Club !!!



A la
Base Aérienne 726
de
Nîmes-Courbessac
- Ce n'est
qu'un au revoir -



La visite de la cathédrale
de Mende
au cours d'une excursion
en Lozère



*En visite,
à la Base Aéro-Navale
de Nîmes-Garons*



*Remise de la Coupe
au gagnant du concours
de Pétanque*



*« Comme en 1900 »,
le tour
de l'étang de Vaccarès*



*Le concours de Pétanque
est sérieux.
Qui sera le champion ?*



*Après le repas amical
annuel,
à l'ombre de la tonnelle*



*Qu'il faisait bon
au bord du lac d'Issarlès !*

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHAUFFAGE - INSTALLATEUR AGRÉÉ POMPE A CHALEUR

Gérard MABRUT

Agréé E.D.F.

Etudes et devis gratuits

Nombreuses références dans la région

SAINT-JEAN-DE-MARUÉJOLS - 30430 BARJAC

Tél. 60.42.01



CRÉDIT
AGRICOLE

40 BUREAUX PERMANENTS
à votre service dans le GARD
et à BARJAC,
Place Charles Guynet

**Le bon sens
fait vivre votre région.**

Le Dimanche 5 octobre 1980 :

Départ et Arrivée à BARJAC du 9^e RALLYE NATIONAL DU GARD

Organisé par l'A.S.A.A.

Le Pilote René SARRAZIN se classe 2^e, après une course extraordinaire.
L'équipage PESANTI de RIVIÈRES se classe également parmi les premiers.



M. Jean TASSY, Maire,
remet la Coupe du Conseil Général aux vainqueurs



A droite : René SARRAZIN, champion Barjacois,
2^e au classement Scratch.
Sarrazin avait eu droit à une mention particulière
du Maire de BARJAC,
dans son discours et ses remerciements



L'Équipage René SARRAZIN en pleine action

HISTOIRE DE LA CROIX-ROUGE

C'est l'histoire :

**d'un homme et d'un emblème
de deux organismes
de quatre conventions
de sept principes**



• UN HOMME :

Henry DUNANT (1828-1910), de passage le 24 juin 1859, à Castiglione delle Stiviere, en Italie, découvre l'atrocité de la guerre. Il écrit un livre : « Un souvenir de Solferino ». Puis il forme un Comité « le Comité des Cinq » pour le secours aux blessés.

• UN EMBLÈME

Le Comité organise une conférence à Genève en 1863. Il prend pour emblème une Croix Rouge sur fond blanc. Le mouvement Croix-Rouge est né.

• DEUX ORGANISMES :

En 1875, le Comité des Cinq s'élargit à 18 membres et devient « Comité International de la Croix-Rouge ». Ce Comité garantit le respect des droits humanitaires en temps de conflit et organise le secours aux victimes.

En 1919 se forme la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. C'est la Croix-Rouge en temps de paix. 126 Sociétés nationales font actuellement partie de cette ligue (250 millions de personnes). La Ligue organise les secours aux victimes des calamités.

• 4 CONVENTIONS :

1^{re} Convention de Genève visant à l'amélioration du sort des blessés et malades dans les forces armées en campagne (1864).

2^{me} Convention de Genève concernant l'amélioration du sort des blessés, malades et naufragés des forces armées de mer (1899).

3^{me} Convention de Genève relative aux traitements des prisonniers de guerre (1929).

4^{me} Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre (1949).

• SEPT PRINCIPES :

HUMANITÉ - IMPARTIALITÉ - NEUTRALITÉ
INDÉPENDANCE - SERVICE VOLONTAIRE - UNITÉ - UNIVERSALITÉ

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

La CROIX-ROUGE FRANCE a été fondée en France en 1863. Elle adhère à la Croix-Rouge Internationale et en applique tous les principes.

1174 Comités regroupent plus de 1 million d'adhérents.

Ses activités

Médico-Sociales :

- 164 établissements de 7.268 lits et 3.766 places
- 135 dispensaires et Centres de protection maternelle et infantile
- 65 services de soins à domicile
- 2 services d'hospitalisation à domicile
- Plusieurs centres de rééducation pour infirmes.

Œuvres en faveur de l'enfance, des adultes, des personnes âgées.

Enseignement :

Éducation sanitaire du public.

Secourisme :

4.500 équipes sont en place.

Le secourisme s'adresse aux adultes, mais aussi aux enfants et leur propose 3 thèmes principaux, en liaison avec les autorités scolaires :

- 4 gestes pour une vie,
- la solidarité et l'entraide,
- l'amitié internationale.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

COMITÉ DE PONT-SAINT-ESPRIT

Le Comité de Pont-Saint-Esprit étend son action sur le canton de cette ville, mais aussi sur BARJAC, SAINT-JEAN-DE-MARUÉJOLS, MÉJANNES-LE-CLAP et les villages environnants.

Ce Comité se conforme aux préceptes de la Croix-Rouge Française, dont il dépend, et participe aux secours en cas de calamités nationales ou internationales, par ses dons. Mais en plus il exerce une activité locale :

1. - Aide temporaire à des personnes ou des familles.
2. - Action sociale.
3. - Secourisme.

1. AIDE TEMPORAIRE

Partout dans son secteur, le Comité est appelé à aider ceux qui sont dans le besoin. Pour cela il est en liaison avec les Assistantes sociales. Mais il a aussi délégué sur place, dans la plupart des localités, des personnes bénévoles. A BARJAC, c'est M^{me} GOUNAUD, à St-Jean-de-Maruéjols, M^{me} CHAMPETIER, etc...

Le rôle de ces personnes est :

— Alerter le Comité en cas de besoin. Organiser les secours, en liaison avec le Comité, auprès des personnes intéressées.

— Aider le Comité pour toute action sur le plan local. Par exemple : cours de secourisme, manœuvres secouristes, aide du Comité sur un ensemble de personnes (personnes âgées...), etc...

— Recueillir les dons, effectuer la quête annuelle et prendre les adhésions à la Croix-Rouge Française.

Sur ce dernier point, M. GOUNAUD a obtenu un succès remarquable. Il a recueilli à BARJAC 264 adhésions pour 6.500 F et au total, dans le secteur, 407 adhésions pour 9.500 F.

Notons que les adhérents sont membres à part entière de la Croix-Rouge Française.

2. ACTION SOCIALE

Mis à part les aides à des personnes ou familles isolées, le Comité mène sur son secteur une action sociale en faveur des ensembles de personnes.

A Pont-Saint-Esprit, le Comité, grâce aux Secouristes, organise chaque année un loto dont les bénéfices permettent d'offrir une centaine de colis pour les fêtes de fin d'année.

De même, chaque année, un goûter est offert à l'hôpital.

En 1977, un gâteau des rois a été servi aux personnes âgées de Saint-Jean-de-Maruéjols. Il a été très apprécié.

Le Comité envisage d'en organiser un à BARJAC, en 1981.

3. SECOURISME

Après la dernière guerre, une section de secouristes a été formée à Pont-Saint-Esprit. Depuis, des centaines de secouristes ont été formés et la section continue à fonctionner avec succès.

Chaque année, des cours sont donnés à Pont-Saint-Esprit pour la population. Des cours sont également dispensés dans les écoles pour les enfants. De même les moniteurs du Comité se déplacent dans le secteur. C'est ainsi qu'en 1978 une vingtaine de secouristes ont été formés à Saint-Jean-de-Maruéjols et autant en 1979, à Goudargues, Saint-André-de-Roquepertuis.

Avant la fin de l'année 1980 sera étudié sur BARJAC, en accord avec les autorités (et les pompiers), la possibilité d'organiser un cours.

A noter que les secouristes sont souvent appelés pour participer à la sécurité lors de manifestations diverses.

Ils sont aussi prêts, en cas d'alerte, à secourir les pompiers, les médecins. Pour cela ils se mettent sous les ordres des autorités.

BOUCHERIE
CHARCUTERIE

VIANDE DE PREMIER CHOIX



Bernard
LACROIX

Place du Docteur-Roque

30430 BARJAC

Téléphone : 60.50.08

CHAUFFAGE CENTRAL

ELECTRICITE

SANITAIRE



louis raoux

Route de Bagnols

BARJAC

Téléphone : 60.50.11



Crêperie Biologique des Cévennes

Avenue du Jeu-de-Ballon - 30430 BARJAC

Tél. (16.66) 60.50.99

Dans un cadre rustique et agréable, BLANDINE, RAYMOND-PEAN vous proposent :

- ★ *Ses nombreuses variétés de crêpes à la farine complète*
Mémoire - Crêpes repas - Crêpes dessert
- ★ *Son cidre excellent*
- ★ *Ses jus de fruits*
- ★ *Ses glaces maison*
- ★ *Et à partir de 1981, sa cuisine familiale aux spécialités régionales*
et ses animations musicales et folkloriques.

CENTRAL GARAGE

R. DIVOL

AGENT « SIMCA »
TRACTEUR « SOMECA » - « FIAT »
VENTE — ACHAT — REPRISE
MOTOBECANE
MOTOBINEUSE « ROQUE ET LECŒUR »
DÉPANNAGE — REMORQUAGE

STATION « BP »
FUEL A DOMICILE — PNEUS — HUILES
30430 BARJAC
— Tél. 60.50.34 —
R.M. 3121 R.C. 68 A B

Mise au point et réglage électronique
allumage et train avant



**Constructions mécaniques
et métalliques
Hydraulique - pneumatique**

CHEMIN INDUSTRIE

Tél. (66) 60.51.15

à votre service tous les jours, même le dimanche...

SOUDURE - ARC - AUTOGÈNE
SOUS FLUX GAZEUX

TÔLERIE - MÉCANIQUE GÉNÉRALE

TOURNAGE - FRAISAGE

CHARPENTES MÉTALLIQUES NEUF ET OCCASION

SERRURERIE - FERRONNERIE

JEUX - MANÈGES

MACHINES DIVERSES, DE L'ÉTUDE À LA RÉALISATION

COORDINATION INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION (Membre actif des Inventeurs Français)

BUREAU DE DESSIN

LEVAGE - MANUTENTION - REMORQUAGE

TRAVAUX PUBLICS - BÉTON

MAÇONNERIE (Auto bétonnière)

CHEMIN DU MOULIN A VENT - 30430 BARJAC